

Plusieurs cas préoccupants:  
L'Aide médicale à mourir et l'incitation à la privation sociale

### 1. Chris Gladders



- Chris souffrait d'une maladie rare; il est décédé avec de l'aide médicale.
- Il luttait contre la maladie de Fabry, une affection génétique empêchant le système immunitaire de fragmenter un certain acide gras et provoquant plusieurs effets secondaires.
- Il avait deux filles, Hailee, 13 ans et Savannah, 5 ans.»
- Selon son frère, au moment de son suicide assisté, « la literie n'avait pas été changée depuis plusieurs semaines. IL y avait des excréments sur le lit...et de l'urine. Il y avait aussi des excréments et de l'urine sur le plancher, la chambre était absolument dégoûtante...il était temps que quelqu'un prenne la relève. » La veille de son décès, « il a appuyé sur la sonnette à côté de son lit pour appeler. Je suis resté au téléphone avec lui pendant 40 minutes et personne n'a répondu. C'était sa dernière nuit. »

Source: [Niagara MPP calls for province to take over 'disgusting' Greycliff Manor after 35-year-old dies | CBC News](#)

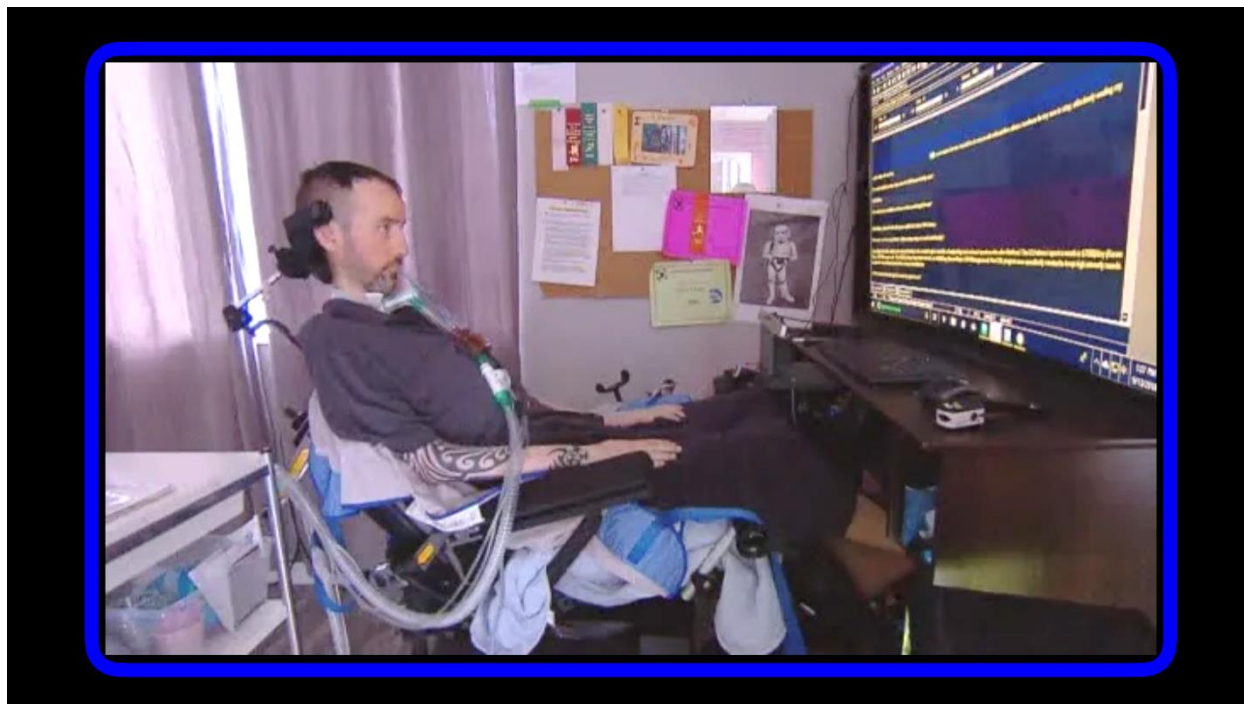
## 2. Archie Rolland



- Dix-huit mois avant son décès avec l'AMM, Archie Rolland a été transféré contre son gré d'un centre de soins hautement spécialisés à un centre de soins gériatriques de longue durée, à Lachine, Québec.
- Sans personnel bien formé pour communiquer et pour lui administrer les soins essentiels, il a consacré le reste de ses jours à documenter la souffrance provoquée par cet état de fait et revendiquer des soins humains et qualifiés.
- Quand il a commencé à perdre espoir et à ne plus tolérer de telles conditions de vie, il a demandé l'AMM qui lui a été rapidement accordée.
- À ce moment-là, M. Rolland a déclaré à la Montreal Gazette que « ce n'était pas la maladie qui le tuait. C'était son incessant combat pour des soins prodigués avec compassion. »

SOURCE: <https://montrealgazette.com/news/local-news/life-in-long-term-hospital-unbearable-montreal-man-with-als> and <https://montrealgazette.com/news/local-news/saying-goodbye-to-archie-rolland>

### 3. Sean Tagert



- Père dévoué, Sean Tagert avait aménagé chez lui des dispositifs de soins de santé appropriés, notamment d'importantes mesures de soutien personnel et des technologies de communication hautement perfectionnées.
- Il avait demandé 24 heures de soins quotidiens de la Vancouver Coastal Health demandées; il n'en a obtenu que 15. Ce qui se traduisait par un manque à gagner de 263.50 \$ par jour ainsi que par « un stress et un combat permanents ».
- Lorsque ses économies personnelles ont été épuisées, M. Tagert n'a eu qu'une seule option : déménager dans un centre de soins pour bénéficiaires internes de Vancouver, à quatre (4) heures de son domicile de Powell River. Ce transfert l'aurait obligé à abandonner une bonne partie de sa technologie de communication et aurait entravé sa relation avec son fils de 10 ans qui, selon une entente de garde partagée, passait ses fins de semaines avec lui à Powell River.
- En 2019, épuisé par des années de lutte pour le financement de soins domiciliaires de maintien de vie, M. Tagaert a décidé de demander l'AMM pour mettre fin à ses jours.
- Dans son dernier message sur Facebook, M. Tagaert a raconté son combat : « Je sais que je demande du changement. Mais je n'avais pas réalisé qu'il était inacceptable de le faire. Chaque année, des centaines de Britanno-colombiens meurent d'une façon horrible. » Et il a qualifié les décisions financières et institutionnelles des autorités locales de la santé de « peine de mort ».

SOURCE: <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/als-bc-man-medically-assisted-death-1.5244731> and <https://bc.ctvnews.ca/we-need-a-public-outcry-b-c-father-with-als-ends-life-after-struggle-to-stay-at-home-1.4543983>

#### 4. Alan Nichols



- Alan Nichols a été admis au Chilliwack General Hospital en juin, souffrant de déshydratation aigüe et de malnutrition.
- Hospitalisé pour son traitement, M. Nichols a été autorisé à recevoir l'AMM qui lui a été administrée.
- Les membres de la famille de M. Nichols ont été avisés de la procédure quatre jours avant sa tenue.
- Sachant que leur frère avait des antécédents de dépression intermittente et que, pendant ces épisodes, il ne mangeait pas et ne prenait pas soin de lui, sa famille a protesté et a demandé que l'hôpital lui prodigue les soins dont il avait réellement besoin.
- Mais puisque M. Nichols a été jugé capable de consentir et admissible à l'AMM, sa famille n'a pu intervenir pour lui sauver la vie.

SOURCE: <https://www.ctvnews.ca/health/family-says-b-c-man-with-history-of-depression-wasn-t-fit-for-assisted-death-1.4609016>

And <https://www.ctvnews.ca/health/advocates-urge-better-safeguards-after-medically-assisted-death-of-b-c-man-1.4610949>

## 5. La mère de Jennifer Turton-Molgat



- Dans un message publié sur Facebook en août 2020, Jennifer Turton-Molgat a écrit: « Ma mère, la personne la plus positive, la plus résiliente et la plus aimante que je connaisse a demandé le suicide assisté. Elle veut mettre fin à ses jours non pas à cause des douleurs ou d'un inconfort intolérable mais parce qu'elle est retenue prisonnière dans un centre de soins de longue durée et qu'elle n'a plus la volonté de vivre. »
- Avant les sévères restrictions de l'ère COVID dans le centre de soins de longue durée, Mme Turton-Molgat avait écrit que « le seul plaisir de sa mère était de sentir le soleil et l'air frais sur son visage et de passer du temps avec sa famille. Et ça lui suffisait. Malgré sa grave situation de handicap, elle disait souvent « j'ai tellement de chance. »

SOURCE: <https://www.facebook.com/jturtonmolgat/posts/1015723622225925>

## 6. Raymond Bourbonnais



- Lorsque Raymond Bourbonnais n'a plus été en mesure de gérer ses besoins en soins personnels à domicile, il a été transféré dans un foyer de soins infirmiers à Québec (CHSLD). Pendant les 13 mois où il a vécu dans ce centre, il a porté plainte à multiples reprises contre le personnel inadéquat, les températures insoutenables dues à l'absence d'une ventilation convenable ou d'air climatisé; il s'est également plaint des interactions stressantes et non désirées avec d'autres résidents atteints de démence et qu'il ne pouvait éviter.
- Alors que la situation se détériorait dans ce foyer et que ses plaintes demeuraient sans suite, M. Bourbonnais a espéré une cure pour sa maladie. En lui disant qu'il n'y avait pas de guérison possible, un médecin lui a parlé de l'AMM et M. Bourbonnais a, paraît-il, « sauté sur l'occasion ».
- Dans une vidéo d'adieu enregistrée comme un dernier "cri du cœur", M. Bourbonnais parle de la "constante dégradation des services" dans son CHSLD et a imploré les autres de "faire tout leur possible pour exercer des pressions sur le gouvernement" afin qu'il s'attaque aux conditions déplorables de ces foyers.
- Avant de décéder avec l'AMM, M. Bourbonnais a déclaré qu'il était "très heureux d'oublier cette pénible partie de ma vie".
- Raymond Bourbonnais est décédé avec l'AMM en décembre 2019.

SOURCE: <https://www.latribune.ca/actualites/denoncer-avant-de-mourir-video-6b5b5b9901c42d9660ec5ba19a0eda78?fbclid=IwAR0y-ihHsHkge1fONPqix2Qxte0YXzNWxu3MWqH7csoz3FFyegEtCUI6e0> And <https://youtu.be/fyAlPID7c40>

## 7. Roger Foley



- Âgé de 42 ans, Roger Foley a de graves déficiences qui exigent des soins permanents, 24 h sur 24. Il cherche à les recevoir à domicile au lieu du London Ontario Hospital où il a vécu pendant les deux dernières années.
- M. Foley a énergiquement réclamé de sortir de l'hôpital pour être transféré dans son milieu familial, avec l'engagement d'obtenir les soins requis à domicile.
- M. Foley a déclaré qu'il « pense toujours mettre fin à ses jours » car sa demande de soins appropriés à domicile a été refusée. Il affirme subir des pressions pour mettre fin à sa vie.
- M. Foley a publié un enregistrement audio où le personnel de l'hôpital lui offre le suicide assisté, lui soulignant combien coûte son séjour à l'hôpital comparativement aux soins à domicile dont il a besoin et qu'il demande.
- Son cas a attiré l'attention de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, Mme Cataline Devandas Aguilar, lors de sa visite au Canada au printemps 2019. Dans sa déclaration publiée après sa visite, elle affirme qu'elle a « reçu des plaintes inquiétantes concernant des personnes handicapées dans des institutions qui subissent des pressions pour obtenir de l'aide médicale à mourir. » Elle a exhorté le gouvernement fédéral à enquêter sur ces plaintes et à empêcher que de tels cas ne se reproduisent.

SOURCE: <https://www.ctvnews.ca/health/chronically-ill-man-releases-audio-of-hospital-staff-offering-assisted-death-1.4038841>

And <https://www.ctvnews.ca/health/barely-hanging-on-to-life-roger-foley-shares-his-fight-for-home-care-with-un-envoy-1.4378334>

## 9. Jonathan Marchand



- Jonathan Marchand a 43 ans; malgré son farouche sentiment d'indépendance, il est obligé de vivre dans un foyer de soins infirmiers pour personnes âgées, à Québec. Dépendant d'un respirateur artificiel, il a besoin de soins en permanence. En l'absence de mesures de soutien appropriées dans la communauté, il n'a eu qu'un seul choix: aller dans un centre de soins de longue durée.
- M. Marchand dit qu'il menait une vie satisfaisante avec de bonnes relations et du succès personnel et professionnel jusqu'à ce qu'il "frappe un mur de briques" en demandant un soutien financier gouvernemental pour l'aider à vivre.
- M. Marchand soutient que « l'euthanasie est de plus en plus proposée comme solution à l'institutionnalisation. En d'autres mots, si vous ne voulez pas mourir lentement dans un centre de soins de longue durée, nous allons vous aider à mettre fin à vos jours. »
- Selon ses dires, M. Marchand avait des amis qui se sont suicidés plutôt que d'aller dans un centre de soins de longue durée. « J'ai décidé que je ne me laisserai pas tenter pas l'euthanasie, mais je me battrais pour sortir de cet endroit. »
- Pour attirer l'attention sur son cas et pour forcer le gouvernement à accorder l'aide requise s'intégrer dans la communauté, M. Marchand a installé une grande cage devant l'Assemblée nationale du Québec pour dénoncer les conditions intolérables de sa vie et y a vécu pendant cinq jours et cinq nuits.
- Devant cet extraordinaire initiative et l'immense attention médiatique qui s'en est suivie, le gouvernement du Québec a constitué « un groupe de travail » chargé d'examiner les alternatives à l'institutionnalisation.
- Jonathan a appris qu'il ferait partie d'un nouveau projet pilote qui lui donnerait tout le soutien nécessaire pour sortir du foyer de soins infirmiers et vivre dans la communauté. Mais quand il a su que ce projet pilote était en fait un foyer de groupe, il a refusé et le projet a été annulé.

SOURCE: <https://www.cbc.ca/listen/live-radio/1-15/clip/15793158?fbclid=IwAR2pDbx4bJRpVXtLLC7WLweoYvYUQrQrhfTr6DsaX-Mc6r13JcPyVXAG30A&share=true>



[https://youtu.be/MLvMh45I\\_Zc](https://youtu.be/MLvMh45I_Zc) et <https://www.cbc.ca/player/play/1856420419644> et <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/quebec-abandons-pilot-project-young-chsld-1.6119581>

## 10. Candice Lewis



- Candice Lewis est une jeune femme de 25 ans ayant d'importantes limitations fonctionnelles; elle vit à Terre-Neuve avec sa mère Sheila Elson.
- Mme Elson a raconté qu'en 2017, alors que Candice recevait des soins d'urgence à l'hôpital, un médecin s'est approché d'elle et lui a proposé l'AMM pour sa fille.
- Selon Mme Elson, devant son refus catégorique d'envisager l'AMM pour sa fille, le médecin l'a accusée d'être égoïste.
- Candice a récupéré de sa maladie aigüe et est sortie de l'hôpital pour regagner son domicile. Mais la mère et la fille ont été traumatisées par cette expérience. Mme Elson a dénoncé publiquement cette rencontre car, a-t-elle dit, « nous ne voulons pas que cela arrive à quelqu'un d'autre. »

SOURCE: <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/doctor-suggested-assisted-suicide-daughter-mother-elson-1.4218669>

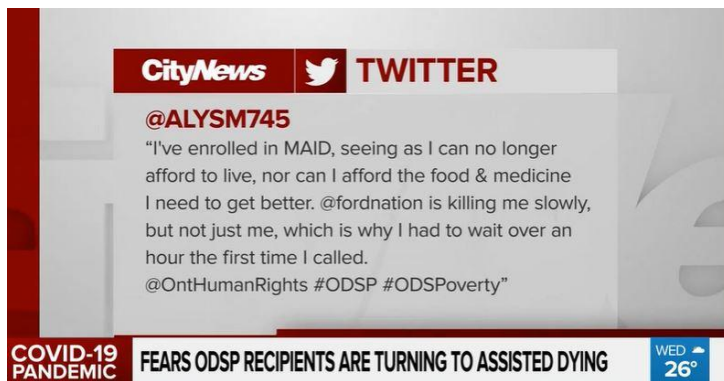
Et <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/medical-assisted-dying-disability-reaction-1.4222833>

## 11. Kim et d'innombrables bénéficiaires de POSPH



- Kim a de graves limitations fonctionnelles et vit dans un VR loué de 300 pieds carrés. Elle a reçu un avis d'expulsion. Elle dépend des prestations de POSPH pour les nécessités de la vie.
- Lors d'une récente enquête sur l'impact de la COVID-19 chez les personnes en situation de handicap, Kim a déclaré « J'ai l'impression d'être punie d'être née handicapée, c'est comme si j'avais commis un crime quelconque. »
- Kim a pensé à demander l'AMM. Elle raconte « je n'ai plus de dignité...je n'ai pas l'impression de valoir encore quelque chose, pour qui que ce soit. »
- Kim déclare connaître plusieurs autres personnes dans des situations semblables et qui ont demandé l'AMM et, personnellement « j'ai perdu six amis qui se sont suicidés depuis (le début) de la COVID-19. Ils ne voulaient plus vivre de cette façon; il n'existe aucun filet de sécurité pour les personnes en situation de handicap.
- Selon cette même enquête, de nombreuses autres personnes ont demandé l'AMM pour mettre fin à cette intolérable pauvreté. Dans un message Twitter, une femme a écrit « Je me suis inscrite à l'AMM car j'ai réalisé que je n'avais plus les moyens de vivre, ni d'acheter ma nourriture ou les médicaments dont j'ai besoin pour aller mieux. »

SOURCE: <https://toronto.citynews.ca/2020/09/02/odsp-covid19-pandemic/>



« Je me suis inscrite à l'AMM car je n'ai plus les moyens de vivre... ni d'acheter ma nourriture ou les médicaments dont j'ai besoin pour aller mieux. @fordnation est en train de me tuer à petits feux...Mais pas seulement moi...c'est pourquoi j'ai dû attendre plus d'une heure lors de mon premier appel. »  
@ONtHumanRights#ODSPPoverty

12. Mr. X

www.palpatio.com



- Un octogénaire sujet à des essoufflements chroniques provoquant une extrême fatigue voulait mettre fin à ses jours avec l'AMM car il était incapable d'entreprendre les activités importantes pour lui. Il a déclaré avoir «perdu sa raison d'être. »
- Appelé M. X lors des audiences relatives à son approbation pour l'AMM, sept évaluateurs d'AMM ont examiné son dossier. Certains évaluateurs ont soulevé des problèmes d'anxiété, de dépression et de démence.
- « Mme Y » sa femme depuis 48 ans, a demandé à intervenir affirmant qu'il n'avait pas la capacité requise pour soumettre cette demande et qu'il ne savait pas ce qu'il faisait à cause de sa maladie mentale.
- Mme Y s'est retrouvée devant la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse pour empêcher son mari de recevoir l'AMM. Mais elle a été déboutée; la Cour s'est prononcée en faveur de l'administration de l'AMM à son mari.

SOURCE: <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/nova-scotia-medical-assistance-in-dying-supreme-court-injunction-1.5691456>

And <https://www.thestar.com/news/canada/2020/09/04/nova-scotia-woman-fails-to-win-stay-as-husband-seeks-medically-assisted-death.html>

### 13. Natalie Jarvis



- Mme Jarvis est atteinte du syndrome des antisynthétases avec pneumopathie interstitielle, une rare maladie auto-immune.
- Elle a été effrayée lorsque son spécialiste de Halifax lui a annoncé que sa seule chance de survivre était d'avoir une transplantation pulmonaire bilatérale. Ce n'était pas l'opération qui lui faisait peur. Ni le long rétablissement. C'était le coût.
- Natalie devrait déménager à Toronto en attente de la chirurgie.
- « Dix mille, ça ne représente peut-être pas beaucoup pour certaines personnes, mais quand vous vivez d'un chèque à l'autre et que vous avez besoin d'au moins 10 000 \$ pour commencer à vivre dans une autre ville, c'est beaucoup. »
- Certes, Mme Jarvis voulait désespérément cette transplantation pulmonaire. Mais le stress financier imposé à sa famille prenait trop d'ampleur. Et c'est alors qu'elle a commencé à penser aux soins palliatifs.
- Elle partage désormais une chambre avec sa mère Thérèse dans une ancienne résidence universitaire. La kitchenette est à portée de main de son lit. Elle ne se plaint pas. Elle ne paye que 2 000 \$ par mois. Son employeur et ses amis se sont cotisés et ont ramassé 7 000 \$ pour commencer à payer le loyer.
- Même si Natalie a changé d'avis et a eu sa transplantation pulmonaire, elle explique que cette année, deux autres patients ont pris la décision de mettre fin à leurs jours et n'en ont pas changé. On ne sait pas vraiment s'ils sont morts avec l'AMM.

SOURCE: [https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/lung-transplants-atlantic-canada-toronto-financial-cost-1.5047818?fbclid=IwAR14RO7LOqKbp0mQDeJPI6yax5228hiQxDSgJppL8Qs8AaygEhe7\\_c2us-Y](https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/lung-transplants-atlantic-canada-toronto-financial-cost-1.5047818?fbclid=IwAR14RO7LOqKbp0mQDeJPI6yax5228hiQxDSgJppL8Qs8AaygEhe7_c2us-Y) AND <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/lung-transplant-organ-donation-natalie-jarvis-1.5106606>

### 13. "Susan"



- Polyhandicapée mais aucun diagnostic fatal.
- À cause de ses restrictions alimentaires, la banque alimentaire n'est pas une option...avoir un revenu de subsistance est littéralement une question de vie ou de mort.
- Une victime d'une violente agression.
- À l'instar de nombreux Canadiens en situation de handicap, forcés de vivre dans la pauvreté à cause d'un soutien de revenu insuffisant, Susan se débat entre ne pas vouloir mourir et ne plus vouloir vivre la vie qu'elle connaît actuellement.

Source: [Dying for the right to live - Macleans.ca](https://www.macleans.ca/health/dying-for-the-right-to-live/)

#### 14. "Madeline"



- Chaque mois, Madeline se demande si elle doit encore accumuler des dettes ou entrer dans une phase de déclin rapide et de douleurs croissantes.
- Afin d'optimiser son argent, Madeline ne fait que la moitié des traitements qui lui ont été recommandés pour prolonger sa qualité de vie le plus longtemps possible.
- Quand son crédit sera épuisé, elle cessera de prendre des suppléments, de faire de la physiothérapie et d'avoir des traitements naturopathiques intraveineux qui l'aident à trouver son équilibre, dit-elle.
- Elle avoue être déjà seule et isolée.
- Madeline, qui fait face à un déclin rapide ou même à un décès prématuré, a donc demandé l'aide médicale à mourir.

SOURCE: <https://www.citynews1130.com/2020/07/27/vancouver-woman-disabilities-medically-assisted-dying/>

### 15. Anonymous @ALYSM745



Don't want to die, can't afford to live on \$800/month. #ODSPoverty & on list for government assisted suicide #MAiD #ODSP #RaiseRates 🙏

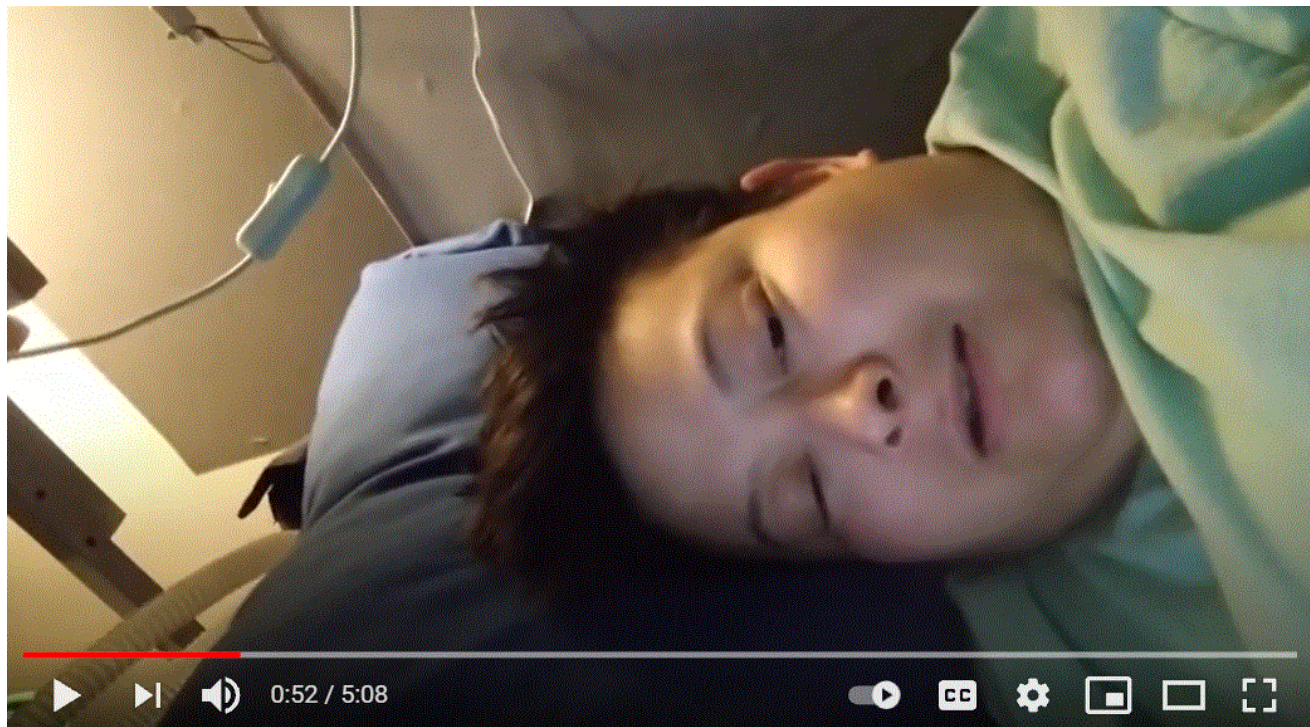
Je ne veux pas mourir, je ne peux vivre avec 800 \$ par mois. #ODS Poverty & sur la liste gouvernementale du suicide assisté #MAID#ODSP#RaiseRates.

- Anonymous @ALYSM745 s'est confiée lors d'un webinaire intitulé Death by Coercion (Mort par coercition). Elle a raconté que (la décision de demander l'AMM) c'était tout simplement une question de pure mathématique car elle n'avait plus les moyens de continuer à vivre. Elle a commencé à être vraiment malade un an et demi plus tôt et, avec sa prestation de POSPH, elle ne pouvait se permettre d'avoir mal aux oreilles ni aux dents. Avant la pandémie, elle se battait pour avoir 1.50\$ ou moins par jour. Avec la pandémie, elle aurait essayé de subsister avec moins d'un dollar par jour, n'eussent été ses intolérances alimentaires et son besoin de médicaments en vente libre puisque, - car la plupart des médicaments ne sont plus couverts par le Programme de médicaments de l'Ontario. L'achat de ces médicaments en vente libre et mes intolérances alimentaires ont vite grugé ma limite de crédit de 2 000 \$, me précipitant dans mon découvert bancaire autorisé jusqu'à le dépasser. Et maintenant, quand mon chèque de 800 \$ arrive, il ne me reste plus que 300 \$, le reste sert à combler le découvert. Mon compte risquait d'être fermé. Je n'aurais plus alors été en mesure d'acheter de la nourriture ni les médicaments qui aident à prévenir les vomissements cycliques. Si ces balises étaient supprimées, je serais dix fois plus malade. Je ne voulais pas attendre des mois pour avoir une approbation. Il est temps maintenant d'entamer le processus de suicide assisté car je n'entrevois aucun d'espoir à l'horizon. »

SOURCE: <https://www.youtube.com/watch?v=AZYPLoWVRIQ>



## 16. Rosina Kamis



- Rosina se confie dans une série de vidéos sur YouTube, expliquant pourquoi elle a sollicité l'AMM. « Jusqu'à la date de l'euthanasie, tout peut arriver qui pourrait me faire changer d'avis. Depuis les médecins décidant de m'administrer des analgésiques appropriés jusqu'aux amis décidant d'intervenir et de m'aider, etc, etc... (Demander l'AMM) ça permet de dire aux médecins « eh, la loi a changé et maintenant j'ai la possibilité de mettre fin à tout cela. Mais le temps m'est compté, alors bougez-vous! « . »
- Rosina vit isolée. Elle soutient : « quand une personne souffre, vous ne la laissez pas seule. Vous ne l'enfermez pas à vie dans un centre ou dans un établissement psychiatrique! Quelquefois, la seule présence d'un autre être humain peut apaiser toute la souffrance. Laissez-moi le découvrir avec eux. »
- Nul n'a pris soin d'elle, vivant dans la pauvreté et évitant l'institutionnalisation. « L'une des cultures de la société canadienne c'est de tuer au lieu de prendre soin. Nul ne me tient la main. Si je venais à mourir, nul n'en porterait le deuil. Et je ne veux pas accepter l'institutionnalisation. »
- Rosina avait enregistré un rendez-vous virtuel avec son médecin et deux amis en qui elle avait réellement confiance. L'un de ses amis avait soulevé les questions de pauvreté et de douleurs incontrôlables affectant sa qualité de vie.
- Rosina est décédée avec l'AMM en septembre 2021.

SOURCE: [\(184\) Why did I apply for euthanasia? - YouTube](#) ET [\(184\) Is euthanasia the only solution? - YouTube](#)

## 17. "Ruth"



Le 12 novembre 2020, Bonnie Brayton du RAFHC a parlé d'une femme nommée Ruth au Comité permanent de la Justice:

« Nous allons également vous transmettre, avec son autorisation, le récit de force et de courage d'une femme appelée Ruth. Cette ardente défenseuse de nos droits se retrouve justement dans le genre de situation qui devrait vous inciter à faire une pause. Si les choses étaient différentes au Canada, Mme Ruth recevrait le soutien dont elle a besoin pour mener une vie véritablement significative, y compris un logement décent où elle pourrait se sentir en sécurité. C'est une femme intelligente et articulée qui pourrait être une excellente guide et conseillère pour quiconque doit composer avec l'hypersensibilité environnementale. C'est une situation qu'elle ne connaît que trop bien, mais voyons plutôt ce qu'elle en dit elle-même:

« Mes médecins savent très bien ce que je pense de l'aide médicale à mourir. Ils ont essayé de me trouver un nouveau logement de telle sorte que je ne sois pas obligée d'avoir recours à ce processus. Il n'existe toutefois pas de logement abordable sécuritaire (exempt de fumée et d'odeur) pour une bénéficiaire POSPH. Bien que je ne souhaite pas vraiment me prévaloir de l'aide médicale à mourir (j'ai dû faire euthanasier ma chatte le 4 octobre 2019, juste avant qu'on me confine dans mon abri, et ce fut une expérience TRAUMATISANTE, car elle a mal réagi aux médicaments), je ne pourrai pas vivre indéfiniment dans des conditions semblables. »

Comme vous pouvez le constater, Mme Ruth, à l'instar de bien d'autres personnes handicapées, a perdu espoir. Elle n'est pas à l'article de la mort, mais elle satisfait aux nouveaux critères pour l'aide médicale à mourir. »

SOURCE: [Témoignages - JUST \(43-2\) - no 7 - Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](https://www.noscommunes.ca/just/43-2-no-7)

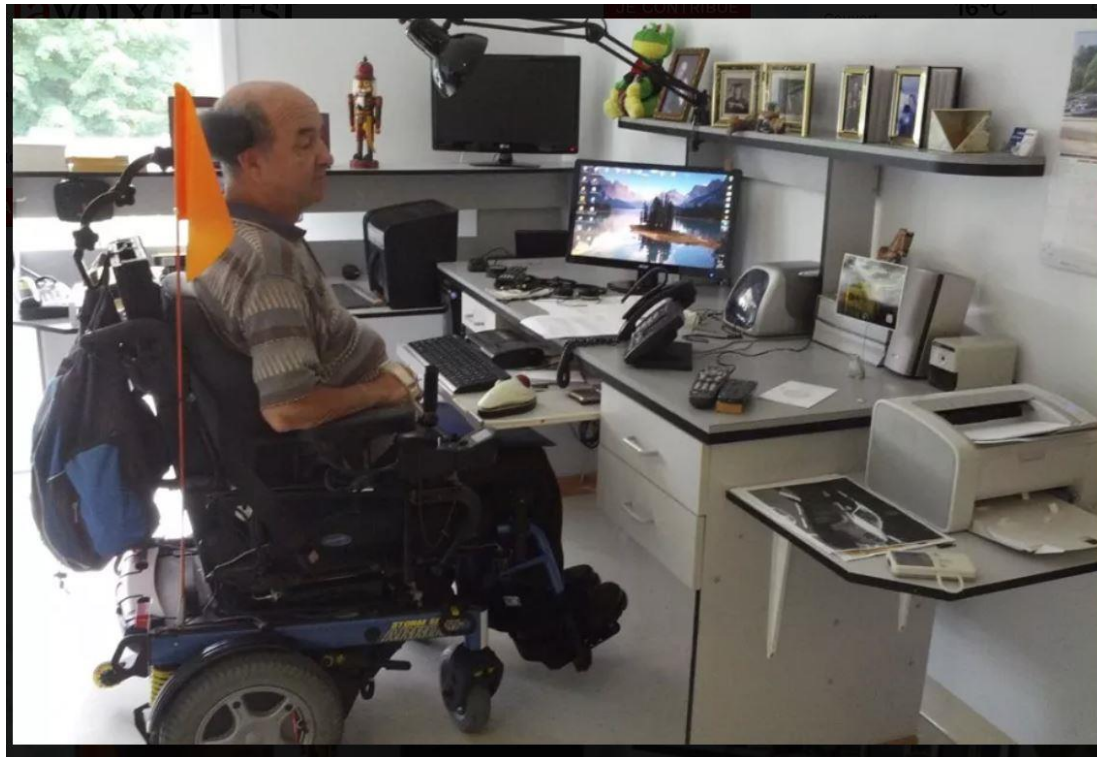
## 18. Arleen Reinsborough



- Arleen a 75 ans et à cause de “sa peur des foyers de soins infirmiers” , elle est plus que jamais déterminée à demander le suicide assisté.
- Cette peur des soins de longue durée ne l’a pas qualifiée pour l’AMM. Mais elle est certaine que ses souffrances intolérables le feront.
- Elle a déclaré : « ce n’est pas à cause de la dépression que je veux mourir, c’est la peur de vivre isolée et sans espoir dans des conditions inhumaines, des conditions d’entassement...Je fais tout en mon possible pour éviter d’aller dans ces foyers. »
- Elle affirme que dans les foyers abordables pour elle, “ c’est pire que de vivre dans la rue ou de vivre tout court. »
- Mme Reinsborough mentionne d’autres graves et importants problèmes qui ont déclenché son désir de demander le suicide assisté, notamment les petites pensions, les services médicaux non payés par la RAMO et les prescriptions non couvertes par le Programme de médicaments de l’Ontario.
- Elle a ajouté qu’il était impossible d’accéder à un logement pour personnes âgées (abordable et accessible).

SOURCE: <https://www.thestar.com/news/canada/2019/01/20/hamilton-senior-in-unbearable-pain-wants-assisted-dying-to-save-her-from-nursing-home.html>

## 19. Yvan Tremblay



- Pendant plus d'une décennie, Yvan Tremblay a vécu de manière autonome dans son propre appartement, avec de nombreux accommodements adaptés sur mesure à sa grave situation de handicap.
- M. Tremblay a reçu un avis d'expulsion quand il a été décidé, en vertu du nouveau Règlement relatif aux incendies, qu'en cas de sinistre, l'évacuation sécuritaire de son logement ne pouvait plus être assurée.
- Devant des possibilités limitées en matière de logement alternatif, - certaines d'ailleurs altérant son autonomie et sa qualité de vie-, M. Tremblay a tenté à de multiples reprises de contester ce jugement et de conserver son appartement.
- Mais ses tentatives ont échoué et M. Tremblay s'est suicidé en septembre 2014. À l'époque, l'option de l'AMM n'était pas offerte. Aujourd'hui, avec les modifications apportées à la loi actuelle, M. Tremblay serait admissible à l'AMM.

SOURCE: [https://plus.lapresse.ca/screens/8d84a4bb-79fd-4cef-9a87-f8311d3a3160%7C\\_0](https://plus.lapresse.ca/screens/8d84a4bb-79fd-4cef-9a87-f8311d3a3160%7C_0)  
et <https://www.lavoixdelest.ca/actualites/ils-lui-ont-tout-enleve-en-une-journee-b3e3846d3a221c56fa4c7cc5a8bbdbdf>

Voir également: Beaudry, Jonas-Sébastien, The Way Forward for Medical Aid in Dying: Protecting Deliberative Autonomy is Not Enough (June 30, 2018). Tout d'abord publié dans le Supreme Court Law Review, deuxième série, no. 85., Disponible chez SSRN: <https://ssrn.com/abstract=3189417>

## 20. Gabriel Bouchard



- Gabriel Bouchard , 57 ans, avec des déficiences permanentes. Quand sa situation de handicap s'est aggravée à la fin de sa vie adulte, il a jugé nécessaire de quitter son emploi de professionnel des services sociaux, emploi qui pendant 35 ans, avait été une grande source de joie et de satisfaction.
- Et s'est alors posée la question existentielle: « Est-ce que je préfère abandonner cette vie d'un homme qui, fièrement et avec joie, a consacré 35 ans de son existence aux services sociaux? Ou, après 15 ou 20 ans, abandonner une vie de déchéance? Je n'ai personne, pas de famille, je suis seul. Je me serai retrouvé sur l'aide sociale. J'aurais fini dans un foyer de soins infirmiers et je n'en ai pas du tout envie. Je connais trop bien la qualité de vie qui y règne...ou plutôt le manque de qualité. Ou alors est-ce que je veux partir avec le sentiment d'un travail bien fait. Le choix a été facile à faire. »
- M. Bouchard a décidé de se laisser mourir de faim, tout en recevant des soins de confort à l'hôpital.
- Lorsqu'on lui a demandé, au cours d'une entrevue enregistrée sur vidéo, qu'est-ce qu'il aurait fallu pour que sa vie vaille la peine d'être vécue, il a répondu « si j'avais eu de bons services, un revenu de subsistance ...on ne peut pas vivre avec l'aide sociale...Oui si cela avait été possible...mais ce n'est qu'un rêve. Il a expliqué qu'il avait refusé les services provinciaux disponibles « les gens étaient bien...mais ils n'étaient pas rémunérés de façon équitable. »
- À la fin de l'entrevue, il affirme, songeur : « les personnes en situation de handicap coûtent cher n'est-ce pas? Je serai une dépense de moins, voilà! »

SOURCE: <https://youtu.be/duEC3TqpsV4>

